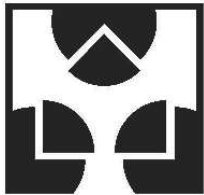




LA MAIN DANS LA MAIN. BUREAU DE DEPOT: 5000 NAMUR. ED-RESP.: ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX: 1€. MENSUEL N°309. Novembre 2013.



LUTTES

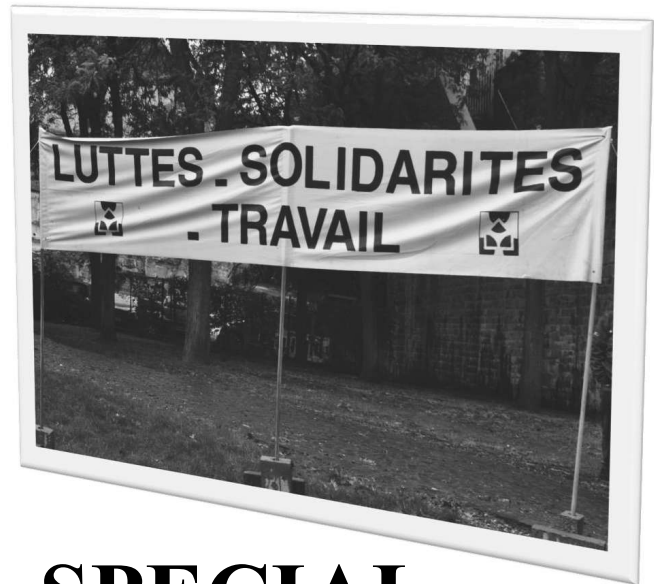
SOLIDARITES

L • S • T TRAVAIL

« LA OU DES HOMMES  
SONT CONDAMNES  
A VIVRE DANS LA  
MISERE, LES DROITS  
SONT VIOLES.

S'UNIR POUR LES FAIRE  
RESPECTER EST UN  
DEVOIR SACRE. »

Père Joseph Wresinski



## SPECIAL

# 17 OCTOBRE 2013

### SOMMAIRE

- P.2/3 **FEDERATION - JOURNEE MONDIALE DU REFUS DE LA MISERE**  
Reportage sur les actions menées
- P.4/5 **FEDERATION - LA PEUR FACE AUX SERVICES SOCIAUX**  
Témoignage lu publiquement à Namur et Bruxelles
- P.6 **FEDERATION - PRESENTATION DES ACTES DE LA RECHERCHE**  
« Familles pauvres : soutenir le lien dans la séparation »
- P.7 **ANDENNE - HORS CADRE**
- P.8 **FEDERATION - CA SE PASSE**  
Ici et là on se mobilise

### EDITORIAL

« La sécurité d'existence pour tous ! », c'est notre revendication et notre appel, ce 17 octobre 2013. »

Au moment où s'érode dangereusement l'accès aux droits les plus fondamentaux pour une population de plus en plus nombreuse; au moment où l'on organise une idéologie particulièrement inquiétante qui, en jonglant par exemple sur la chasse aux fraudes, définit les pauvres comme responsables de leur situation de misère, voire comme profiteurs; au moment où le Gouvernement de la Région wallonne veut cadener la parole des pauvres en ne reconnaissant qu'un porte-parole légitime; au moment où l'accord intergouvernemental se détricote pour supprimer l'instrument structurel de dialogue initié par le Rapport Général sur la Pauvreté, le Service de lutte contre la pauvreté; au moment où s'accroissent des reculs sombres dans la protection des travailleurs, des conditions de travail et de la sécurité sociale; nous voulons rappeler la priorité fondamentale de tous les choix et décisions: la sécurité d'existence pour tous.

Rappeler aussi que l'évaluation de cette ambition doit être centrée sur le vécu du plus pauvre.

Des militants

Que celui ou celle qui sait lire, lise et **PARTAGE** ce  
**JOURNAL** avec celui ou celle qui n'a pas pu apprendre à **LIRE**.

**FEDERATION**

**JOURNÉE MONDIALE  
DU REFUS DE LA  
MISÈRE**

*L'ACCES A LA  
SECURITE  
D'EXISTENCE DE PLUS  
EN PLUS FRAGILISE  
POUR LES PLUS  
PAUVRES*

**REPORTAGE – REPORTAGE – REPORTAGE**

*CE 17 OCTOBRE, NOUS ETIONS  
NOMBREUX A NOUS MOBILISER A  
L'OCCASION DE LA JOURNEE  
MONDIALE DU REFUS DE LA  
MISERE. RAPPELONS-LE, CETTE  
JOURNEE EST UNE OCCASION  
PARTICULIERE, POUR LES PLUS  
PAUVRES, D'INTERPELER LE MONDE  
POLITIQUE ET LA SOCIETE  
CIVILE SUR LES MECANISMES QUI  
PRODUISENT ET PERPETUENT DES  
SITUATIONS DE MISERE  
INACCEPTABLES.*

**NOUS ETIONS PRESENTS**

Ce 17 octobre, nous étions présents comme chaque année depuis 2008 au Parlement wallon, pour une manifestation commémorative devant la Dalle en l'honneur des victimes de la misère.

Des militants des différentes régions s'étaient également mobilisés pour participer à des actions à Huy, à Bruxelles et au Conseil communal de Namur.

D'autres encore s'étaient mobilisés pour exposer des créations des différents ateliers du CEC de Namur aux côtés de l'exposition « Chemin faisant » des travailleurs sans emploi de la FGTB Sud Luxembourg, que nous avons invités à nous rejoindre.

**LA SECURITE D'EXISTENCE**

Cette année, à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, le Mouvement LST a décidé d'interpeler sur l'accès à la sécurité d'existence.

Nous avons réalisé collectivement, au sein de nos rassemblements (en caves, en Assemblée de militants...) une analyse<sup>1</sup> qui se base sur le constat suivant : « Pour un grand nombre de femmes et d'hommes, l'insécurité d'existence ne cesse d'augmenter et devient un état permanent ».

**AU PARLEMENT WALLON**

Durant toute l'après-midi, un groupe de militants était présent au stand d'information au pied de la citadelle, juste en face du Parlement wallon. Afin de sensibiliser les passants sur l'importance de la Journée mondiale du refus de la misère et d'interpeller sur l'accès, de plus en plus difficile pour un grand nombre, à un minimum de sécurité d'existence.

A 17h30, nous avons été reçus par Mr Dupriez, Président du Parlement wallon et des parlementaires, pour un temps de témoignage et d'appel sur les combats à mener contre la grande pauvreté et l'importance d'y associer, comme acteurs, celles et ceux qui en sont victimes en premier lieu.

A travers la lecture de trois témoignages, nous avons interpellé sur ce qui limite l'accès à la sécurité d'existence pour les plus pauvres et sur un ensemble de législations qui produisent davantage d'insécurité d'existence.

Mr Dupriez a souligné, à travers une série de chiffres, à quel point la misère est une violence pour celles et ceux qui la vivent au quotidien. Il s'est exprimé sur la nécessité de mettre en place de véritables politiques globales de lutte contre la pauvreté à tous les niveaux de pouvoirs, en s'attaquant surtout à ce qui la produit. Il a également insisté sur l'importance de nos rassemblements, de notre présence et de nos prises de parole et sur nécessité qu'elles soient prises en compte par le monde politique.

<sup>1</sup> Nous invitons à la lecture de cette analyse « La sécurité d'existence pour tous » sur notre site :

<http://www.mouvement-lst.org/>

**REPORTAGE PHOTO – REPORTAGE PHOTO – REPORTAGE PHOTO – REPORTAGE PHOTO**

*Journée Mondiale du Refus de la Misère. 2013. Namur.*



*« NOUS NE DIRONS JAMAIS ASSEZ QUE LA  
VERITABLE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE  
PASSE PAR UNE ECOUTE, UNE PRISE EN  
COMPTE DE LA PAROLE DES PERSONNES  
CONCERNES AU SEIN D'UNE REELLE  
CONCERTATION AVEC CES DERNIERS. »*

**A HUY...**

Le 17 octobre, de nombreux militants du Mouvement étaient également présents à Huy. L'occasion pour nous de découvrir la projection du film d'ATD Quart-Monde: « La misère est violence. Rompre le silence, un chemin vers la Paix ».

Cette matinée était organisée à l'initiative de la Ville de Huy en collaboration avec différentes associations présentes sur la Ville et dans la région. Notamment la Croix Rouge, la St Vincent de Paul, une maison d'accueil (SEF), des représentants du CPAS ainsi que des autorités communales mais également deux écoles secondaires de Huy.

Après le film, ce fut l'occasion d'échanger avec la salle à propos de cet enjeu fondamental qu'est la lutte contre la grande pauvreté.

**JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE**

**FEDERATION**

**REPORTAGE –REPORTAGE - REPORTAGE**

**AU CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR**

Nous étions quelques militants à être présents lors du conseil communal du 17 octobre 2013.

Andrée a lu le texte que nous avons préparé collectivement. Ce texte voulait souligner une fois de plus l'importance de la Journée mondiale du refus de la misère. Un temps fort pour les citoyens les plus pauvres ainsi que pour un grand nombre d'associations où se rassemblent des personnes et familles qui vivent des situations de pauvreté, de rappeler le chemin encore à parcourir pour que l'accès aux biens et aux droits fondamentaux soit une réalité pour les plus pauvres.

Notre intervention a également été l'occasion de dire aux responsables et aux citoyens les constats que nous observons et les analyses que nous en faisons à partir de nos vécus de résistance à la misère. A travers la lecture d'un témoignage, nous avons exprimé nos inquiétudes par rapport à l'accès à la sécurité d'existence.

Les militants ont senti une très grande écoute de la part de toutes les mandataires présents lors de ce conseil communal. A la fin de la lecture, sous un tonnerre d'applaudissement, Andrée a remis au Bourgmestre notre analyse "l'accès à la sécurité d'existence pour tous."

**UNE DOUBLE EXPO**

A l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère, nous avons présenté pendant 10 jours dans nos locaux une double exposition: "Chemin faisant " des Travailleurs Sans Emploi du sud de la province du Luxembourg et "Le pied dans la porte " des ateliers CEC de LST Namur.

Cette double expo présentait essentiellement des travaux de dessins, portraits et peintures qui étaient chaque fois en résonance avec de petits textes. Cette alchimie entre ces différentes approches artistiques et l'engagement social a fait toute la richesse de l'exposition.

Les travaux des TSE sont les oeuvres originales reprises dans le livre qui relate la marche contre l'exclusion qu'ils ont effectuée en 2010. Oui, la vitalité et la résistance sont là.

Ceux du CEC LST Namur sont une autre manière d'exprimer nos questions autour de la sécurité d'existence à travers les lorgnettes du logement, des solidarités familiales et de proximité, de la maîtrise de notre vie.

**A BRUXELLES**

Ce 17 octobre, des militants de l'Atelier famille et du groupe Agora étaient également présents à la matinée de travail organisée par Mme Huytebroeck, Ministre de l'Aide à la Jeunesse, pour présenter les actes de la recherche : « Familles pauvres : soutenir le lien dans la séparation ».

Des militants du Mouvement LST ont participé pendant presque 2 ans à cette recherche sur l'importance du maintien du lien entre parents et enfants placés, avec des militants d'ATD et du Pivot et différents acteurs de l'Aide à la Jeunesse.

Voir article en page 6.

**REPORTAGE PHOTO – REPORTAGE PHOTO – REPORTAGE PHOTO – REPORTAGE PHOTO**



## FEDERATION

## LA PEUR FACE AUX SERVICES SOCIAUX

*VOICI LE TÉMOIGNAGE D'UNE MAMAN LU LE 17 OCTOBRE 2013, LORS DE LA MATINÉE DE CLÔTURE DU PROJET « FAMILLES PAUVRES : SOUTENIR LE LIEN DANS LA SÉPARATION » À BRUXELLES ET AU PARLEMENT WALLON À NAMUR.*

Suite à un gros conflit dans notre couple, le papa dépose plainte auprès de la police. Celle-ci s'est retrouvée au parquet de la jeunesse qui a transmis le dossier au SAJ pour enquête.

Cette enquête a révélé que j'étais une maman fragile atteinte de babyblues aggravé suite à des critiques du monde extérieur et du papa.

Suite à cela, plusieurs services se sont mis en place pour m'aider à créer une relation mère-fille avec ma grande alors âgée de quelques mois mais aussi pour *FAIRE FACE A TOUTES CES CRITIQUES QUI M'ABAISSENT.*

En mai 2010, le papa fait venir ma déléguée de l'époque pour faire constater qu'il mettait un terme à notre relation. J'étais alors enceinte de 4 mois.

Je décide donc de quitter le domicile conjugal situé à Jemelle pour me rapprocher de mes proches et amis dans la région de Charleroi. Là je suis hébergée chez des amis. Ma déléguée de Dinant est venue voir si tout se passait bien afin de faire le transfert du dossier sur Charleroi.

En juillet 2010, le dossier est transféré et une première convocation arrive. Tout se passe bien. Je fais d'ailleurs moi-même la demande d'aide à la naissance de ma deuxième afin de ne plus sombrer comme par le passé.

En octobre 2010, c'est la naissance de ma deuxième. Une TMS de l'ONE se présente chez moi.

Comme la petite n'avait pas pris beaucoup de poids, elle décide avec mon accord de repasser toutes les semaines.

A chaque visite, elle se donnait le droit de m'imposer ses choix, que ce soit pour le médecin, le pédiatre, le pharmacien, l'achat de vêtements, etc. De cette façon, lorsqu'une de mes filles était malade, elle le savait et passait dès le lendemain pour vérifier que j'avais les médicaments.

Je décide alors de changer de médecin et de pharmacien. Entre-temps, ma plus grande est placée à la crèche pour que je puisse m'occuper du bébé et de moi-même. Mais c'était surtout parce qu'à la crèche, ils ne prenaient pas les bébés.

*En avril 2011, ma deuxième fait son entrée à la crèche.*

*Et là, un combat que je n'ai pas vu venir va commencer. Une descente aux enfers va s'en suivre*

Dans un premier temps, je n'ai droit qu'à des reproches du style : « Votre fille est un bébé ». « Elle est en manque d'amour maternel ». « Vous devez faire attention parce que les biberons ne sont pas lavés ». Ou encore : « Faites attention, vous ne savez pas doser le lait par rapport à la quantité d'eau ».

Ensuite ça s'améliore et tout semble se passer toujours très bien.

En juillet 2011, je reçois une convocation au SAJ en même temps que le papa. Lui et moi vivons une grosse mésentente devant la déléguée. Une menace tombe : « **Si vous n'arrivez pas à vous entendre, nous irons devant mon responsable et vous en paierez les conséquences.** »

Le mercredi 7 septembre 2011 à midi, je suis convoquée au SAJ.

Je dépose la petite à la crèche et la grande m'accompagne. Nous arrivons. Là je vois la TMS ONE, la directrice de la crèche et la déléguée qui parlent entre elles.

Tout à coup un silence se fait. Je me sens mal. Mon cœur palpite. Mes jambes tremblent. Ma gorge se noue. Mais je m'avance quand même. Et là, c'est la stupeur. Le bonjour de la TMS c'est : « Oh ! Vous êtes allée chez le coiffeur ! » Je réponds timidement : « Oui ! »



Le bonjour de la déléguée a été : « Madame, vous avez enfin retiré tout le mauvais ! ». En rigolant sournoisement. Je comprends alors que ce n'est pas une simple convocation. Je décide donc de me consacrer à ma fille présente.

On rentre enfin dans le bureau. Tout le monde m'accable, me fait des reproches injustifiés. Je suis perdue. Les larmes coulent. J'entends mais je suis incapable de dire quoi que ce soit. Le responsable m'annonce alors un placement pour mes filles. Il me regarde avec un sourire et me dit : « Madame, je vous écoute avant de prendre ma décision. » Je lui réponds : « **Que voulez-vous que je vous dise ? Votre papier est fait. Donc, quoi que je dise, ça ne changera rien** ».

A ce moment-là, il m'a demandé de signer son papier. Je leur dis : « Je ne veux pas placer mes enfants. Elles ne peuvent pas vivre sans moi. »

Il me répond : « **Madame, vos enfants sauront très bien vivre sans vous. Ce n'est pas un problème.** De toute façon, mieux vaut signer, car dans le cas contraire vous irez devant le juge et vous perdrez. De plus il est important de n'en parler à personne de votre entourage afin de ne pas subir de pression. » Je m'avance devant son bureau en prenant le bic pour signer. Je lui dis :

*« JE NE SUIS PAS D'ACCORD. JE NE VEUX PAS MAIS JE N'AI PAS LE CHOIX. »*

Nous partons, ma fille et moi, et allons retrouver ma deuxième à la crèche.

Le 4 octobre 2011, 2 jours après le deuxième anniversaire de ma plus petite, je reçois un télégramme impersonnel avec une heure et un lieu où je devais me rendre avec mes deux filles.

Je comprends de suite qu'il s'agit du placement. Le lendemain, je téléphone à ma déléguée en lui annonçant mon refus face au placement. Je lui souligne qu'il n'y a pas eu d'enquête à mon domicile pour confirmer les accusations.

Elle me répond : « Madame, l'enquête sociale, c'est moi. »

*JE N'OUBLIERAI JAMAIS CES MOMENTS DE SOLIDARITE QUI M'ONT RENDUE PLUS FORTE*

En mars 2012, Je suis convoquée au SPJ. J'y vais la peur au ventre en pensant être jugée dès le départ. Mais pas du tout, je suis entendue. Mieux que ça, je suis écoutée. J'exprime alors mon désir de changer la plus petite de crèche afin de la rapprocher de l'école de sa grande sœur. Cela a été accepté directement.

*C'EST LA DÉLIVRANCE*

En mai 2012, je suis convoquée au SPJ pour faire appliquer le jugement. Là un homme et une femme nous attendent en présence de la présidente et de la déléguée. Ces personnes font partie d'un service d'aide. Ceux-ci m'ont aidée à régler les problèmes avec la crèche pendant un an. En mars 2013, je suis convoquée au tribunal de la jeunesse. L'ambiance est tendue. Mais quand mon avocate arrive, une lueur d'espoir se dessine. On nous appelle. La juge nous attend. Et là, c'est la délivrance. Le SPJ n'ayant pas bien interprété le jugement, il s'est avéré que l'accompagnement par le service Réflexe n'était pas obligatoire.

Elle remarque également que j'ai fait toutes les démarches seules, sans l'aide du SPJ.

**Le verdict est : l'affaire est classée.**

Cette affaire, bien que classée, a laissé des marques en moi. D'une part je garde une certaine peur que ça recommence. D'autre part, **j'ai été soutenue** au sein de LST par l'atelier famille et le groupe de Fontaine. Je n'oublierai jamais ces moments de solidarité qui m'ont rendue plus forte.

**FEDERATION**

Je lui fais remarquer qu'elle est venue, mais un an auparavant. C'est limite si elle ne m'a pas raccroché au nez. A cet instant, je savais que j'allais me retrouver au tribunal de la jeunesse. Mais j'avais gagné du temps. Cela m'a permis de trouver un bon avocat.

En décembre 2011, je passe une première fois au tribunal, où se trouvent la TMS ONE et la directrice de la crèche. La longue attente se fait sentir. On était convoqué à 9 h. On nous appelle à 11h15.

Dans la salle, une juge à l'apparence sévère nous attendait. Le stress monte encore. Je me sens déjà condamnée. On passe en revue tous les reproches. A ma grande stupeur, la juge ne comprend pas le SAJ (absent à l'audience).

La juge me donne le droit à la parole. Elle décide de reporter le jugement car le papa était absent. Et elle me laisse les enfants.

En janvier 2012, je passe au tribunal pour la deuxième fois. Le papa est entendu. Tout d'un coup la juge se souvient d'avoir reçu un courrier de la psychologue des enfants demandant que le suivi continue. Le travail commencé ne doit pas être arrêté. Il est donc primordial que les enfants restent avec leur maman.

Sur ces mots, la juge m'explique que mon dossier sera au SPJ et que je repasserai au tribunal un an après. Deux semaines plus tard, Je reçois copie du jugement.

Et là, c'est un soulagement. Les contraintes sont les suivantes : école et crèche fréquentées, suivi psychologique et aide du SPJ dans mes démarches et mes choix.

Une militante



## FEDERATION

## PRESENTATION DES ACTES DE LA RECHERCHE

« FAMILLES PAUVRES : SOUTENIR LE LIEN DANS LA SEPARATION »

### COUPER LES LIENS

Une angoisse permanente, essentielle, d'une violence inouïe, depuis toujours, pour les familles les plus pauvres :

« ON NOUS CASSE, ET ON DETRUIT NOS FAMILLES EN RETIRANT NOS ENFANTS ET EN COUPANT TOUS NOS LIENS AVEC EUX. DEJA, ON NE NOUS PERMET PAS D'AVOIR LES MOYENS DE LEUR GARANTIR UN MINIMUM DE SECURITE D'EXISTENCE ET ON NOUS DESIGNE COMME COUPABLES, INCAPABLES, DANGEREUX... SI NOUS COMPRENONS QUE, PARFOIS, C'EST BIEN QUE L'ENFANT PUISSE ETRE ACCUEILLI CHEZ D'AUTRES POUR UNE PERIODE LA PLUS COURTE POSSIBLE, PARCE QU'IL N'Y A VRAIMENT PAS MOYEN DE FAIRE AUTREMENT ; NOUS VOULONS QUE L'ACCUEIL NE NOUS ECARTE PAS. QUE NOUS RESTIONS LE PLUS PROCHE POSSIBLE DES ENFANTS, LE PLUS IMPLIQUE, LE PLUS CONCERNE, LE PLUS PRESENT. ET NOUS CONSTATONS QUE CE N'EST PAS LE CAS. »

C'est avec cette terrible souffrance que nous nous sommes engagés, à partir de l'atelier famille de LST, en coordination avec ATD Quart Monde et Le Pivotal d'Etterbeek, dans un travail très difficile de dialogue avec les acteurs de l'Aide à la Jeunesse et leurs structures d'accueil, institutions et placement familial.

Quelques premiers pas d'un dialogue, ou plutôt d'une rencontre. Presque des chemins en terres inconnues, tant pour les familles que pour les travailleurs.

Des intérêts difficiles à conjuguer, même si le bien-être de l'enfant semble l'objectif commun et le décret de 1991, un cadre législatif particulièrement apprécié de part et d'autre.

Heureusement, le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale a accepté le défi de conduire cette évaluation avec le mode opératoire qui est sa référence, la méthode de dialogue initiée par le RGP<sup>1</sup>.

POUR ALLER PLUS LOIN :

<sup>1</sup> Rapport Général sur la Pauvreté

<sup>2</sup> Nous invitons à la lecture du rapport de cette longue démarche de dialogue sur le site : [http://www.luttepauvrete.be/publications/rapport\\_lien\\_2013.pdf](http://www.luttepauvrete.be/publications/rapport_lien_2013.pdf) ou, <http://evehyne.huytebroeck.be/?Maintenir-la-relation-avec-les&lang=fr> ou, [http://www.mouvement-lst.org/documents/2013-1017\\_SLP\\_rapport\\_familles\\_pauvres\\_soutenir\\_lien\\_dans\\_separation.pdf](http://www.mouvement-lst.org/documents/2013-1017_SLP_rapport_familles_pauvres_soutenir_lien_dans_separation.pdf)



Madame Huytebroeck a choisi le 17 octobre pour présenter les actes de cette recherche au Cemo, près de la gare du midi, à Bruxelles.

### LE DIALOGUE

Tout au long de la recherche, jusqu'à cette matinée de travail pour la présenter, tous les acteurs étaient autour de la table. Et, de plus en plus, avec un intérêt profond pour ce dialogue qui apparaissait comme quelque chose de tout neuf dans la pratique des travailleurs.

Nous avons été particulièrement étonnés d'un témoignage récurrent sur leur surprise de nos constats et analyses, de notre engagement, et en particulier associatif, sur leur ignorance totale du vécu des familles qui résistent au quotidien à la misère.

C'est sans doute la grande découverte qui est apparue à travers cette pratique du dialogue, que **les personnes concernées ont une intelligence très pointue des situations et d'un avenir possible et que les professionnels ne connaissent pas grand-chose, voire rien du vécu quotidien des familles auxquelles ils sont attribués comme prestataires de services.**

La première étape étant déjà de gagner, avec l'appui du décret, que les parents, dans le sens le plus large, sont bien, avec les mandants, référents du service demandé.

Ce 17 octobre, notre participation s'est construite autour d'une évaluation de la pratique du dialogue, et de l'apport de quelques témoignages exprimés depuis notre expérience quotidienne, construits dans les associations et porteurs de l'essentiel de nos appels et de nos revendications.

Madame Huytebroeck a introduit la journée. Des travailleurs et responsables de nombreux services étaient présents. Nous en attendons un nouvel accueil pour la pratique des services et la reconnaissance de la place qui nous revient<sup>2</sup>.

Des militants

## Hors Cadre

### Ateliers peinture « Permeke » et création customisation « Fashion book »

C'est à partir du peintre belge « Constant Permeke » que nous avons décidé de travailler cet atelier qui sera essentiellement basé sur la peinture à l'huile.

#### *NOUS ALLONS PEINDRE « A LA FAÇON DE » PERMEKE.*



Chaque participant choisit la peinture qu'il désire reproduire selon un modèle de l'artiste, huile sur bois.

#### *SUR SON TABLEAU, COMME SI LA REPRESENTATION NE SUFFISAIT PAS, IL ECRIT UN MESSAGE QU'IL VEUT FAIRE ENTENDRE.*

L'œuvre choisie est ainsi reproduite au crayon dans un premier temps. Après quoi, les participants utilisent (pour certains pour la première fois) la peinture à l'huile et découvrent ainsi un autre univers.

A la manière de Permeke, on écrira un message que l'on veut transmettre.

Pour habiller leur peinture, les participants réalisent eux-mêmes l'encadrement de leur œuvre. Scier, coller, décorer, et puis s'émerveiller.

Un autre atelier se déroule en parallèle, il s'agit de l'atelier de création customisation « Fashion book ».

#### *CHACQUE PARTICIPANTE REALISE SON PROPRE « FASHION BOOK ».*

Chacune le personnalise. Le « Fashion book » contient en version papier les explications des réalisations faites au fil des ateliers avec un support photos.

Il s'agit de réaliser les divers articles d'apparat qui permettent d'habiller avec harmonie ou un peu de folie une mode personnelle.

Customiser d'anciennes chaussures à l'aide de boutons de toutes les couleurs ; des casquettes, des sacs à main... mais également de créer des colliers rien qu'avec des récups ou encore des bagues.

Découvrir et d'utiliser divers matériaux comme la pâte « fimo » ou des tissus ou bien encore des capsules pour des créations (parfois insolites) comme des bagues ou des broches...

*UN ATELIER OU ON LAISSE LIBRE COURS A SON IMAGINATION.*





# CA SE PASSE EN NOVEMBRE ET EN DECEMBRE

	<i>Projection publique de 'Joseph l'Insoumis' à Andenne</i>				<i>Une délégation se rend au conseil communal de Namur</i>			
	<i>Projection de 'Joseph l'Insoumis' avec l'Ecole Sociale de Namur</i>				<i>Projection du film 'Le grand retournement' à la Maison de la Culture de Namur</i>			
					<i>Assemblée du Collectif des associations partenaires</i>			
<b>NOVEMBRE</b>	<b>L.</b>	<b>M.</b>	<b>M.</b>	<b>J.</b>	<b>V.</b>	<b>S.</b>	<b>D.</b>	
	11	12	13	14	15	16	17	
	18	19	20	21	22	23	24	
	25	26	27	28	29	30		
<b>DECEMBRE</b>	02	03	04	05	06	07	08	
	09	10	11	12	13	14	15	
	16	17	18	19	20	21	22	
	23	24	25	26	27	28	29	
	<i>Interjournal</i>		<i>Atelier famille</i>		<i>Assemblée des militants à Fontaine</i>			
	<i>Une délégation se rend au conseil communal de Namur</i>							

### ET SURTOUT...

**LES CAVES:** A Namur, les mardis 26 novembre, 10 décembre. A Andenne, les mardis 3 et 17 décembre. A Ciney, le lundi 16 décembre.

**LE GROUPE DES JEUNES** de Namur se retrouve les vendredis 6 et 20 décembre à 19h. Le groupe des jeunes d'Andenne se retrouve les vendredis 6 et 20 décembre à 18h.

**L'ATELIER** : à Andenne et à Namur les vendredis. **L'ATELIER LE FIL** se retrouve les samedis décembre.

**LES PERMANENCES** : vous accueillent le lundi et le jeudi à Andenne, le lundi et le jeudi à Namur. Le jeudi à Jemelle.

**LE GROUPE DU SUIVI DU RAPPORT GENERAL SUR LA PAUVRETE** se voit tous les mercredis. Le groupe **AGORA** se réunit le 11 décembre à Bruxelles.

Nous sommes également tous les mercredis aux Balances et à Peu d'Eau en **BIBLIOTHEQUE DE RUE** avec les enfants.

## « LA MAIN DANS LA MAIN » LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

### ONT PARTICIPE À CE NUMERO

*d'Andenne* : l'équipe d'Actualités Andennaises de Ciney-Marche-Jemelle-Bastogne : Chantal, Fabien  
*de Namur* : Andrée, Cécile, Philippe et l'équipe de rédaction et d'envoi

### NOS ADRESSES DE CONTACT

**A ANDENNE :**  
L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84.48.22  
Rue d'Horsailles, 26 – 53000 Andenne  
andenne@mouvement-lst.org

**A CINEY-MARCHE :**  
L.S.T Ciney-Marche - Tél. : 0479/28.90.57  
Route de France, 5 - 5377 Baillonville  
ciney-marche@mouvement-lst.org

**PROVINCE DU HAINAUT:**  
Fabien Lardinois  
Rue de l'Esclopperie, 1, 7040° Quévry-le-Grand  
Tél : 065/88.59.50 – 0479/28.90.57  
hainaut@mouvement-lst.org

**A NAMUR:**  
L.S.T Namur - Tél. : 081/22.15.12  
Rue Pépin, 27 – 5000 Namur  
namur@mouvement-lst.org

**A TUBIZE :**  
Claire Goethals - Tél. : 067/64.89.65  
Rue du Centre, 19 – 1460 Virginal  
tubize@mouvement-lst.org

### POUR PLUS D'INFORMATIONS

RETROUVEZ-NOUS SUR :  
[www.mouvement-lst.org](http://www.mouvement-lst.org)

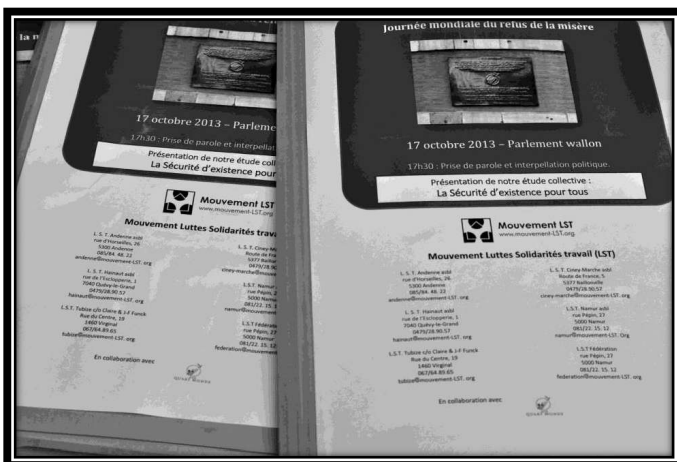
### ABONNEMENT

Abonnement de soutien fixé à 15 euros/an  
Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387  
De la Fédération Luttes Solidarités Travail  
27 rue Pépin – 5000 Namur

Tous les dons de plus de 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 08303891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur-Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 (LST Andenne).

### AVEC LE SOUTIEN

de la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).



**CHERS LECTEURS, N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER. NOUS ATTENDONS VOS REMARQUES, VOS ARTICLES, UN PETIT COUP DE FIL... BONNE LECTURE !**

[LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG](mailto:LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG)